



5. Les personnes âgées en Nouvelle-Écosse

Aperçu

En Nouvelle-Écosse, la population change; et la proportion des personnes âgées est de plus en plus importante. Entre 2007 et 2033, le nombre d'aînés (65 ans et plus) devrait augmenter de 86 %, passant d'environ 15 % de la population totale à 29 %.

En ce qui concerne la question très sérieuse des mauvais traitements envers les aînés, il est important de se rappeler que ces personnes sont des membres actifs de la société. Bien que toute personne puisse être victime de mauvais traitements, les risques sont plus faibles pour ceux qui participent à la vie de leur communauté. Les statistiques suivantes montrent comment les aînés, en Nouvelle-Écosse, participent à la vie en société (p. ex. en travaillant, en étant actifs physiquement, en faisant preuve de générosité, etc.).¹

¹ Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans cette partie de la trousse à outils proviennent du *Seniors' Statistical Profile*, 2009, Nouvelle-Écosse, 2009.

Trouver et utiliser des renseignements démographiques

Les groupes communautaires peuvent avoir besoin de renseignements démographiques pour planifier des projets, élaborer des propositions ou à d'autres fins. Le site novascotia.ca/seniors propose plusieurs grandes sources démographiques et d'information sur les aînés.

Collectivités en chiffres est une autre très bonne source d'information statistique (gov.ns.ca/finance/communitycounts/). Ce site contient des données socio-économiques et d'autres types de données sur les 286 collectivités que compte la Nouvelle-Écosse. Il permet également de comparer les ressources communautaires aux niveaux régional, provincial et national, ainsi que d'obtenir des tableaux, des graphiques et des cartes pour ces comparaisons. Vous pouvez ainsi obtenir une image plus complète de votre communauté. Vous avez accès à plus de 40 000 cartes et à treize niveaux géographiques pour les caractéristiques de la population (comme l'âge, l'éducation et le revenu) et les biens communautaires (comme les centres et programmes pour les personnes âgées). Les utilisateurs de *Collectivités en chiffres* ont accès à une formation gratuite. Consultez le site Web pour en savoir plus.

Espérance de vie

En Nouvelle-Écosse, l'espérance de vie augmente depuis des années. Les gens nés en 1920 vivaient en moyenne 59 ans. Les personnes nées en 2005 peuvent espérer vivre 79 ans, soit une augmentation de 20 ans. Cette amélioration est en très grande partie attribuable à de meilleurs soins médicaux et de meilleures conditions de vie.

Activité physique

L'activité physique est l'un des meilleurs moyens d'améliorer sa santé et de prévenir les maladies.² En effet, une personne physiquement active a moins de risques d'avoir une maladie cardiaque, un accident vasculaire cérébral, de l'ostéoporose, d'être dépressif et d'avoir une invalidité prématurée.³ En 2005, on considérait que 28 % des personnes âgées de 65 ans et plus et 46 % des personnes âgées de 55 à 64 ans étaient modérément actives ou physiquement actives. Alors que les hommes avaient tendance à être plus actifs physiquement que les femmes (tous âges confondus), l'activité physique chez les hommes et les femmes âgés de 55 à 64 ans était à peu près la même pour les deux sexes (19 % pour les hommes et 18 % pour les femmes).

² gov.ns.ca/hpp/pasr/physical-activity.asp. Ministère de la Santé et du Bien-être, Activités physiques, sports et loisirs. Consulté le 26 juillet 2011.

³ gov.ns.ca/hpp/pasr/physical-activity.asp. Ministère de la Santé et du Bien-être, Activités physiques, sports et loisirs. Consulté le 26 juillet 2011.

Conditions de logement

En 2006, une grande majorité de personnes âgées vivaient avec leur famille (un conjoint ou d'autres parents), et un tiers (29 %) vivait seul. La complexité des relations familiales ainsi que les relations de dépendance peuvent rendre les personnes âgées plus vulnérables aux mauvais traitements. Cependant, les risques sont plus grands pour les aînés qui sont isolés, c'est-à-dire ceux qui ont peu de liens en dehors de la maison. C'est une des raisons pour lesquelles il est important que les personnes âgées continuent d'entretenir des relations avec leur communauté et s'impliquent.

Logement

En Nouvelle-Écosse, la majorité des personnes âgées possèdent ou louent leur logement. En 2006, 77,5 % des personnes âgées étaient propriétaires de leur logement, et 22,3 % étaient en location. Un petit pourcentage (0,2 %) vivait dans des logements de bande.

Les personnes âgées qui sont locataires vivent dans des logements sociaux (4 %), des foyers de soins agréés (3,6 %) et des établissements de soins agréés pour bénéficiaires internes (0,8 %).

Revenu des ménages

En Nouvelle-Écosse, les personnes âgées ont tendance à avoir des revenus inférieurs aux autres catégories d'âge. Le tableau suivant compare les revenus moyens des ménages en fonction de trois groupes d'âge.

Chef de famille :	Revenu du ménage (2006)
Moins de 65 ans	61 532 \$
65 à 74 ans	44 371 \$
75 ans et plus	36 858 \$

En 2006, deux tiers des personnes âgées se trouvant en situation de pauvreté étaient des femmes vivant seules.

Emploi

Le nombre de travailleurs âgés a augmenté de façon considérable entre 2001 et 2006. Par exemple :

- Chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi a augmenté de 52 %. Le nombre de travailleurs appartenant à cette catégorie d'âge était beaucoup plus élevé en 2006 qu'à tout autre moment au cours des 25 dernières années.
- Chez les personnes âgées (65 ans et plus), le taux d'emploi a augmenté de 60 %, passant de 6 350 en 2001 à 10 175 en 2006.

Générosité

En 2006, les ménages ayant pour chef de famille une personne âgée (75 ans et plus) consacraient près de 8 % de leurs dépenses aux associations caritatives, soit presque cinq fois plus que chez les personnes de moins de 65 ans. Chez les 75 ans et plus, 95 % des ménages ont fait des dons à des organismes caritatifs pendant l'année en question.

En 2007, près de 44 % des personnes âgées (65 ans et plus) faisaient du bénévolat, ce qui représentait 22 % du bénévolat total pour cette année. Le nombre d'heures moyen annuel consacré au bénévolat était de 298. Ce nombre était moins élevé pour les jeunes (15 à 24 ans), qui pourtant étaient plus nombreux à faire du bénévolat. Voir le tableau suivant.⁴

	Pourcentage de bénévoles en 2007	Moyenne des heures de bénévolat en 2007
Aînés (75 ans et plus)	43,9 %	298 heures
Jeunes (15 à 24 ans)	64,7 %	132 heures

Mauvais traitements envers les aînés

Il est difficile de dire combien de personnes âgées sont victimes de mauvais traitements, de négligence ou d'exploitation. Étant donné que ces situations sont rarement signalées, le problème reste caché. Au Canada, selon les informations les plus fiables qui existent, entre 4 et 10 % des personnes âgées sont victimes de mauvais traitements. **Cela signifie qu'aujourd'hui, en Nouvelle-Écosse, entre 5 000 et 13 500 personnes âgées sont victimes de maltraitance.** Étant donné que ces traitements sont très rarement signalés, ce nombre est probablement plus élevé. À mesure que la population vieillit, il est probable que le nombre de cas signalés et non signalés augmente.

Puisque les femmes vivent plus longtemps, le nombre de personnes âgées de sexe féminin est plus élevé. Les mauvais traitements envers les aînés sont et resteront donc avant tout un problème pour les femmes. Rappelons en outre que de manière générale, une femme est plus susceptible qu'un homme d'être victime de mauvais traitements. En ce qui concerne les mauvais traitements envers les aînés, le nombre de cas signalés est plus élevé chez les

⁴ *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne 2007 sur le don, le bénévolat et la participation.* Statistique Canada, 2009, n° de catalogue 71-542-XIE

femmes que chez les hommes, même quand on rajuste les chiffres pour tenir compte de la plus grande proportion de femmes. (Voir l'encadré « Quelques faits sur les femmes âgées victimes de mauvais traitements ».)

Protection des adultes

En 2008-2009, les services de protection des adultes du ministère de la Santé et du Mieux-être sont intervenus au nom de 926 personnes âgées et de 182 adultes de 50 à 64 ans qui répondaient à la définition d'un « adulte ayant besoin de protection » selon la loi sur la protection des adultes (*Adult Protection Act*). Dans 71 % des cas, il s'agissait d'auto-négligence, et dans 11 % des cas, de négligence de la part d'un aidant naturel.

Il est important de se rappeler que de nombreuses personnes âgées ne répondent pas à la définition d'un « adulte ayant besoin de protection » selon la loi sur la protection des adultes (*Adult Protection Act*). Si elles peuvent prendre soin d'elles-mêmes, ces personnes sont donc obligées de faire les démarches nécessaires et de compter sur les services d'aide qui existent pour se protéger contre les mauvais traitements. Pour plus d'information, voir la section 6 – *Les mauvais traitements envers les aînés et la loi*.



Quelques faits sur les femmes âgées victimes de mauvais traitements*

- Les mauvais traitements envers les aînés sont souvent cachés et se produisent au sein même des familles, où les relations ont été conditionnées par chaque génération. Il arrive parfois qu'une femme âgée ne soit pas consciente des mauvais traitements qu'elle subit.
- Les femmes âgées peuvent être moins disposées à signaler des mauvais traitements infligés par un enfant ou leur conjoint, de peur de nuire à la relation avec cette personne. Aux plans émotionnel et financier, l'enjeu est également plus important pour les femmes âgées, que ce soit dans leurs relations, à la maison et au sein de la communauté.
- Il est fréquent que les femmes âgées protègent leurs enfants. La société culpabilise parfois les femmes âgées qui ont des enfants abusifs, en supposant qu'elles n'ont pas bien rempli leur rôle de mère.
- Puisque les femmes âgées ont tendance à avoir moins de ressources financières, elles sont plus susceptibles d'être victimes d'exploitation financière.
- En vieillissant, les femmes sont plus susceptibles de souffrir de maladies invalidantes que les hommes, et donc de se blesser. Elles sont également plus susceptibles de prendre soin de leur mari lorsque celui-ci est atteint de démence.
- La violence conjugale envers les femmes âgées se produit dans trois types de situation :
 - Elle peut commencer lorsque le couple est jeune; cette violence se poursuit à mesure que les conjoints vieillissent.
 - Elle peut commencer à la retraite ou à la survenue d'une maladie.
 - Elle peut commencer dans une nouvelle relation à un âge plus avancé.

* Adapté à partir de *Changer pour le mieux : un livre pour les femmes victimes de violence*, huitième édition (2012), disponible sur women.gov.ns.ca/violence.html.